Comité d'Entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés

(GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)

MEMBRES ADHERENTS :

A.D.E.P.
A.F.A.F.
A.F.E.H. de La Poste et de France Télécom
A.F.M.
A.F.P.
A.F.S.E.P.
A.L.I.S.
A.M.I.
A.N.C.C.
A.N.P.E.A.
A.N.P.E.D.A.
A.N.P.I.H.M.
A.N.P.S.A.
A.N.R.H.
A.P.F.
A.S.B.H.
A.T.H.A.R.E.P.
Autisme France
BUCODES-SurdiFrance
C.E.S.A.P.
C.F.P.S.A.A.
C.H.A.
C.L.A.P.E.A.H.A.
C.N.A.P.E.
Epilepsie France
F.A.G.E.R.H.
F.F.A.S.B.
Fédération des Apajh
Fédération Française Sésame Autisme
F.F.A.I.M.C.
F.F.Dys
F.F.G.P.
Fédération Française Handisport
F.F.S.A.
F.M.H.
F.N.A.F.
F.N.A.M.O.C.
F.N.A.P. P.S.Y.
F.N.A.S.E.P.H.
F.N.A.T.H.
F.N.D.V.
France Acouphènes
G.I.H.P. national
Hypersupers - T.D.A.H. France
l'A.D.A.P.T.
Mutuelle Intégrance
Pro Aid Autisme
Trisomie 21 France
U.N.A.F.A.M.
U.N.A.F.T.C.
Unapei
U.N.A.P.H.
U.N.I.O.P.S.S.
U.N.I.S.D.A.
Vaincre la Mucoviscidose

MEMBRES ASSOCIES :

AIRe
Alliance Maladies Rares
A.N.E.C.A.M.S.P.
Cheops
Droit au savoir
Entraide Universitaire
Eucrea France
Fédération Générale des PEP
F.I.S.A.F.
G.P.F.
l'Arche en France
UNEA

Madame Myriam EL KHOMRI
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 28 janvier 2016.

Madame la ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les menaces importantes qui pèsent sur les personnes en situation de handicap qui emploient une assistante de vie.

Le gouvernement prépare une modification de l'arrêté du 28 décembre 2005 fixant les tarifs de l'élément de la prestation de compensation pour l'emploi direct d'aides humaines.

Cette modification vise à tirer les conséquences de l'extension envisagée de l'accord de classification et de l'avenant salarial signés le 21 mars 2014 par la branche des salariés du particulier employeur (FEPEM).

Aujourd'hui, le tarif de la prestation de compensation du handicap (PCH) engendre des restes à charge pour des bénéficiaires de la PCH faisant appel à l'emploi direct puisqu'il ne couvre pas intégralement les charges afférentes aux salaires. En outre les personnes handicapées, employeurs de leurs aides humaines, sont fréquemment exposées à des charges supplémentaires à l'occasion des ruptures des contrats de travail (indemnités de licenciement, prime de précarité..).

Ces restes à charge peuvent être ainsi importants.

Or, l'accord et l'avenant de 2014 risquent, s'ils sont étendus, d'augmenter les restes à charge des personnes handicapées si l'arrêté fixant les tarifs de la PCH ne prend pas intégralement en compte l'ensemble des charges relatives à l'emploi direct des assistants de vie. En outre se pose la question de la date d'application de cet accord et de sa rétroactivité alors même que les tarifs n'auraient pas été revus.

Enfin, concernant les actuels bénéficiaires de l'ACTP, de l'AEEH ou encore de la MTP verront leur situation se dégrader fortement car il n'est pas envisagé une revalorisation des prestations destinées au paiement de ces aides humaines.

Contact : Unapei - Thierry Nouvel - 15 rue Coysevox - 75876 Paris cedex 18 - Téléphone : 01 44 85 50 50 - Télécopie : 01 44 85 50 60

Comité d'Entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés

(GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)

MEMBRES ADHERENTS :

A.D.E.P.
A.F.A.F.
A.F.E.H. de La Poste et de France Télécom
A.F.M.
A.F.P.
A.F.S.E.P.
A.L.I.S.
A.M.I.
A.N.C.C.
A.N.P.E.A.
A.N.P.E.D.A.
A.N.P.I.H.M.
A.N.P.S.A.
A.N.R.H.
A.P.F.
A.S.B.H.
A.T.H.A.R.E.P.
Autisme France
BUCODES-SurdiFrance
C.E.S.A.P.
C.F.P.S.A.A.
C.H.A.
C.L.A.P.E.A.H.A.
C.N.A.P.E.
Epilepsie France
F.A.G.E.R.H.
F.F.A.S.B.
Fédération des Apajh
Fédération Française Sésame Autisme
F.F.A.I.M.C.
F.F.Dys
F.F.G.P.
Fédération Française Handisport
F.F.S.A.
F.M.H.
F.N.A.F.
F.N.A.M.O.C.
F.N.A.P. P.S.Y.
F.N.A.S.E.P.H.
F.N.A.T.H.
F.N.D.V.
France Acouphènes
G.I.H.P. national
Hypersupers - T.D.A.H. France
l'A.D.A.P.T.
Mutuelle Intégrance
Pro Aid Autisme
Trisomie 21 France
U.N.A.F.A.M.
U.N.A.F.T.C.
Unapei
U.N.A.P.H.
U.N.I.O.P.S.S.
U.N.I.S.D.A.
Vaincre la Mucoviscidose

MEMBRES ASSOCIES :

AIRe
Alliance Maladies Rares
A.N.E.C.A.M.S.P.
Cheops
Droit au savoir
Entraide Universitaire
Eucrea France
Fédération Générale des PEP
F.I.S.A.F.
G.P.F.
l'Arche en France
UNEA

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous demandons de réviser au plus vite les tarifs de l'ensemble des prestations afin qu'ils puissent couvrir l'ensemble des charges relatives à l'emploi direct tel que résultant de l'accord de classification et l'avenant salarial de 2014 des assistants de vie et de suspendre la procédure d'extension de ces accords.

A défaut, la situation financière des personnes handicapées serait encore davantage fragilisée.

Nous espérons compter sur votre attention pour éviter une dégradation majeure des conditions de vie de personnes en situation de handicap et nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous d'urgence afin de connaître votre intention sur ce sujet.

Convaincus que vous serez sensible à la situation, déjà fragile, des personnes en situation de handicap, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

(les signataires de ce courrier figurent en page suivante).

Second destinataire du courrier :

Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Copie à :

Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'état chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion ;

Monsieur Michel YAHIEL, Conseiller social et emploi auprès du Président de la République ;

Madame Nathalie DESTAIS, Conseillère adjointe protection sociale et autonomie ;

Madame Cécile TAGLIANA, Conseillère santé, autonomie auprès du Premier Ministre ;

Monsieur Etienne PETITMENGIN, Secrétaire Général du CIH ;

Madame Dominique GILLOT, Présidente du CNCPH ;

Madame Geneviève GUEYDAN, Directrice Générale de la CNSA ;

Madame Paulette GUINCHARD, Présidente du Conseil de la CNSA.

Contact : Unapei - Thierry Nouvel - 15 rue Coysevox - 75876 Paris cedex 18 - Téléphone : 01 44 85 50 50 - Télécopie : 01 44 85 50 60

Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération des APAJH

Alain ROCHON
Président de l'APF

Aliette GAMBRELLE
Présidente du CLAPEAHA

Edouard FERRERO
Président de la CFPSAA

Louis BONET
Président du GIHP National

Béatrice BORREL
Présidente de l'Unafam

Christel PRADO
Présidente de l'Unapei

Jean-François LABES
Président de l'UNISDA

Arnaud de BROCA
Secrétaire Général de la FNATH

Michel CHARPY
Président de la FFAIMC

Nathalie GROH
Présidente de la FFDys

Gilles GONNARD
Président de l'AIRe

Cécile DUPAS
Présidente de Trisomie 21 France